

# Un pionnier de l'agroécologie primé

Modifié le 01/11/2014 à 04:00 | Publié le 30/10/2014 à 00:44



- Le 20 juin dernier, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, avait visité le Gaec Ursule, sous la conduite de Jacques Morineau, un de ses associés. | Archives Ouest-France

## **Le Gaec Ursule, un élevage bio de Chantonay, est le grand lauréat des trophées de l'agriculture durable.**

Mardi, à Paris, le Gaec Ursule, une ferme bio de polyculture élevage située à Chantonay, a été désigné grand lauréat des trophées de l'agriculture durable, décernés par le ministère de l'Agriculture. Créés en 2008, les trophées de l'agriculture durable récompensent les formes d'agriculture conjuguant rendements, respect de l'environnement et rentabilité économique.

En juin, Stéphane le Foll avait visité cette exploitation, guidé par Jacques Morineau, l'un de ses associés, considéré comme un pionnier de l'agroécologie. Le ministre de l'Agriculture avait découvert les 280 ha de terres, découpées en parcelles de 6-8 ha entourées de 43 km haies afin de fournir abri et nourriture aux insectes auxiliaires des cultures.

La démarche innovante du Gaec Ursule a séduit le jury sur plusieurs points. D'abord, son côté expérimental, qui préfigure les Groupements d'intérêt écologique et économique (GIEE), un des outils de la loi d'avenir de l'agriculture, adoptée en septembre au Parlement : **« À une époque où les références techniques et les conseils étaient inexistants, les associés du Gaec ont bâti patiemment un système de production autonome, économe et robuste, argumente le jury. Ils consacrent une partie du budget de l'exploitation à mener des essais sur leurs terres et partagent leur savoir avec d'autres agriculteurs. »**

Autre point fort : le Gaec Ursule utilise la biodiversité comme un stimulant de la production : **« Quatorze cultures et vingt-neuf espèces différentes sont cultivées pour nourrir les 100 vaches laitières et les poulets bio. La productivité et la rentabilité de l'exploitation sont excellentes, ainsi que la robustesse face aux aléas climatiques et économiques. »** Enfin, le ministère récompense une agriculture **« créatrice d'emplois, avec six personnes »**.